



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 48 - Salle associative de Choisel : Demande de subvention FEDER

Le neuf juin 2023, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le deux juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme GALLAND, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. EMERIAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. BARON a donné procuration à Mme LEGRAIS-OZBERK
Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Salle associative de Choisel : Demande de subvention FEDER

E X P O S E

La Ville de Châteaubriant entreprend depuis de nombreuses années des aménagements pour renforcer l'attractivité de Choisel, site d'exception apprécié des Castelbriantais.

Depuis 2001, la municipalité a entrepris l'installation d'équipements tels que le mini golf, le skate parc, les carrières hippiques, un parcours fitness, une aire de jeux pour enfants et un terrain multisports. L'éclairage public et le développement de cheminements doux ont complété ces aménagements autour des étangs. Dernièrement l'espace aquatique Aquachoisel, l'aire de camping-cars, ainsi que la plateforme flottante Triportech ont renforcé l'attractivité de ce site.

Toujours dans la continuité de l'aménagement de ce site, la Ville a identifié des espaces pour y réaliser des plantations telles que celles engagées dès 2020 dans le cadre de l'opération « une naissance un arbre ».

Aussi, par délibération du 7 juillet 2021, le Conseil Municipal a décidé, afin de développer l'offre de services pour les Castelbriantais d'y réaliser une salle associative. Cet équipement répond à des attentes permettant d'accueillir des manifestations. Elle complétera l'offre de salles existantes. Cette salle sera d'une taille complémentaire à celle du foyer restaurant et de la salle de Renac et évitera, en outre, les locations de chapiteaux lors de manifestations diverses. Elle répondra aux normes environnementales et aux exigences d'intégration paysagère.

Dans le cadre de la revitalisation des territoires, la Région des Pays de la Loire entend renforcer l'attractivité des territoires urbains par des opérations contribuant à l'amélioration du cadre de vie. Ce projet de salle associative à Choisel est éligible à l'axe n°5 des Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) où il est proposé de solliciter une aide auprès de la Région pour un montant de 700 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	en HT	RECETTES	en HT
Création d'une salle associative à Choisel		<u>ETAT</u> :	
<u>Travaux</u> :		• DSIL	700 000 €
- Clos couvert	750 500 €	<u>CONSEIL REGIONAL</u>	
- Second œuvre	335 500 €	• FEDER Axe n° 5 : l'attractivité des territoires urbains.....	700 000 €
- Lots techniques	410 000 €		
<u>Autres</u> :		Autofinancement.....	400 000 €
- Maîtrise d'œuvre	78 750 €		
- Aménagements extérieurs, sonorisation, Wifi, éclairages...	225 250 €		
TOTAL	1 800 000 €	TOTAL	1 800 000 €

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) De déposer une demande de subvention auprès de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour la réalisation de la salle associative à Choisel ;
- 2) D'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à prendre toutes dispositions et signer tout acte ou document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 29 voix
Abstentions : 4 (M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK)

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 9 juin 2023

La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT

Le Maire,



Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230613-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-06-2023

Publication le : 13-06-2023

Le Maire,
Alain HUNAUT

